

## LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ENTRE OCTOBRE 2003 ET MARS 2004 : les offres d'emploi ont augmenté un peu plus vite que les demandes

Les tensions sur le marché du travail ont augmenté entre octobre 2003 et mars 2004. Autrement dit, les flux d'offres enregistrées à l'Anpe se sont accrus un peu plus vite que ceux des nouvelles demandes : +3 %, contre +1 % par rapport au même semestre un an auparavant.

C'est dans **l'électricité et l'électronique** que la hausse relative est la plus forte : les offres enregistrées à l'Anpe augmentent et les nouvelles demandes diminuent.

Dans **l'informatique**, les offres déposées à l'Anpe augmentent, mais les stocks de demandeurs continuent encore à progresser. Le ratio offres sur demandes s'accroît, mais le niveau de tension reste bas par rapport au sommet atteint en juin 1998. Dans le **bâtiment**, les difficultés de recrutement sont structurelles et l'emploi du secteur, assez dynamique, semble réactiver les tensions.

Enfin, pour **la maintenance, les ingénieurs de l'industrie et la mécanique** les tensions augmentent légèrement, sous l'effet d'une croissance des offres enregistrées.

À l'inverse, les tensions semblent baisser dans le domaine de la santé, bien qu'elles restent élevées en niveau. C'est également le cas dans le domaine des **services aux particuliers**, où elles étaient déjà plutôt faibles.

Pour les autres domaines, les tensions restent assez stables.

Les grands domaines professionnels *	Emploi en décembre 2003 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en décembre 2003 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre mars 2003 et mars 2004 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFM en mars 2004 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre oct. 2003 et mars 2004 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées d'oct. 2003 à mars 2004 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							Oct. 2002 à mars 2003	Oct. 2003 à mars 2004
Agriculture, marine, pêche .....	463	16	4	63	1	14	1,0	1,0
Bâtiment, travaux publics .....	1 629	11	-1	67	17	41	0,6	0,6
Électricité, électronique .....	274	9	-8	65	20	30	0,5	0,7
Mécanique, travail des métaux .....	1 264	10	0	66	11	37	0,5	0,6
Industries de process .....	1 101	8	0	61	-1	25	0,6	0,6
Industries légères (bois, indust. graphiques) .....	456	15	-9	61	3	42	0,4	0,4
Maintenance .....	621	11	2	64	10	55	0,5	0,5
Ingénieurs et cadres de l'industrie .....	152	12	3	59	12	72	0,3	0,4
Tourisme et transports .....	1 829	14	1	63	3	39	0,5	0,5
Gestion, administration .....	2 573	15	0	60	-3	44	0,4	0,4
Informatique .....	454	10	10	58	15	76	0,3	0,4
Études et recherche .....	268	8	12	59	12	80	0,2	0,2
Banques et assurances .....	586	4	3	62	1	69	0,7	0,7
Commerce .....	2 336	16	1	62	7	50	0,6	0,6
Hôtellerie, restauration, alimentation .....	820	16	3	68	-1	48	0,9	0,9
Serv. aux particuliers (empl. familiaux, sécurité,...) .....	2 647	17	3	59	-8	47	0,4	0,4
Communication, information, spectacles .....	372	34	-6	57	5	13	0,4	0,5
Santé, action sociale, culturelle et sportive .....	1 682	7	14	64	5	39	0,8	0,8
<b>Ensemble .....</b>	<b>19 525</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>62</b>	<b>3</b>	<b>42</b>	<b>0,55</b>	<b>0,56</b>

\* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.  
Les indicateurs des colonnes 4 à 8 du tableau sont des indicateurs de flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement.

**Les familles professionnelles  
des secteurs primaire et secondaire \***

	Emploi en décembre 2003 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en décembre 2003 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre mars 2003 et mars 2004 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFEM en mars 2004 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre oct. 2003 et mars 2004 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées de oct. 2003 à mars 2004 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							Oct. 2002 à mars 2003	Oct. 2003 à mars 2004
<b>Agriculture, marine, pêche</b>								
Maraîchers, jardiniers . . . . .	340	17	4	63	1	12	1,2	1,2
Techniciens et cadres de l'agriculture . . . . .	77	12	7	65	6	71	0,2	0,2
Marins, pêcheurs . . . . .	46	8	1	68	-10	17	0,8	0,7
<b>Bâtiment, travaux publics</b>								
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment . . . . .	161	20	-1	69	14	36	0,5	0,5
Ouvriers qualifiés des travaux publics . . . . .	110	4	-16	68	59	34	0,9	1,5
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment . . . . .	328	8	-8	69	21	44	0,8	0,9
Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre . . . . .	122	21	6	67	9	36	0,4	0,4
Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre . . . . .	531	11	0	66	11	39	0,6	0,6
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics . . . . .	47	16	3	66	7	32	0,5	0,5
Techniciens du bâtiment et des travaux publics . . . . .	141	9	-6	66	27	56	0,6	0,8
Cadres du bâtiment et des travaux publics . . . . .	189	6	-5	63	39	71	0,4	0,6
<b>Électricité, électronique</b>								
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique . . . . .	60	8	-11	64	23	10	0,5	0,7
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique . . . . .	81	16	-9	64	20	29	0,5	0,7
Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité . . . . .	134	4	-4	66	17	49	0,6	0,7
<b>Mécanique, travail des métaux</b>								
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal . . . . .	59	28	-8	66	19	26	0,3	0,4
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal . . . . .	164	10	-2	65	9	32	0,6	0,6
Ouvriers qualifiés travaillant par formatage de métal . . . . .	132	7	-4	68	3	29	0,7	0,7
Ouvriers non qualifiés de la mécanique . . . . .	203	10	4	63	10	30	0,5	0,5
Ouvriers qualifiés de la mécanique . . . . .	237	11	-1	64	22	33	0,6	0,7
Ouvriers de la réparation automobile . . . . .	227	12	4	69	5	55	0,5	0,5
Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques . . . . .	242	4	4	66	5	48	0,7	0,8
<b>Industries de process</b>								
Ouvriers non qualifiés des industries de process . . . . .	369	15	0	60	0	17	0,6	0,6
Ouvriers qualifiés des industries de process . . . . .	437	5	-1	62	-3	37	0,7	0,7
Techniciens, agents de maîtrise des industries de process . . . . .	294	4	4	65	-1	57	0,4	0,4
<b>Industrie légères (bois, industries graphiques)</b>								
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir . . . . .	61	20	-16	61	-3	32	0,4	0,4
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir . . . . .	122	20	-12	58	-8	41	0,3	0,3
Ouvriers non qualifiés du bois . . . . .	39	3	-4	62	1	38	1,4	1,5
Ouvriers qualifiés du bois . . . . .	71	18	3	68	9	43	0,5	0,5
Ouvriers des industries graphiques . . . . .	96	10	-7	59	9	50	0,4	0,4
Tech., agents de maîtrise des ind. légères et graphiques . . . . .	68	6	-5	59	27	62	0,3	0,4
<b>Maintenance</b>								
Ouvriers qualifiés de la maintenance . . . . .	353	7	-2	64	4	48	0,5	0,6
Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance . . . . .	268	14	4	64	15	59	0,5	0,5
<b>Ingénieurs et cadres de l'industrie</b>								
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie . . . . .	152	12	3	59	12	72	0,4	0,4
<b>Tourisme et transports</b>								
Ouvriers non qualifiés de la manutention . . . . .	393	17	-3	65	-3	20	0,5	0,5
Ouvriers qualifiés de la manutention . . . . .	402	16	1	60	4	32	0,5	0,4
Conducteurs d'engins de traction et de levage . . . . .	46	4	-2	73	25	16	1,1	1,3
Conducteurs de véhicules . . . . .	704	13	3	63	6	52	0,6	0,6
Agents d'exploitation des transports . . . . .	102	8	7	62	3	63	0,5	0,5
Agents adm. et commerciaux du tourisme et des transports . . . . .	133	14	4	64	4	45	0,4	0,4
Cadres des transports et navigants de l'aviation . . . . .	48	9	13	54	16	86	0,2	0,2

\* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.

Les indicateurs des colonnes 4 à 8 du tableau sont des indicateurs de flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement.

**Les familles professionnelles  
du secteur tertiaire \***

	Emploi en décembre 2003 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en décembre 2003 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre mars 2003 et mars 2004 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFEM en mars 2004 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre oct. 2003 et mars 2004 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées d'oct. 2003 à mars 2004 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							Oct. 2002 à mars 2003	Jd'oct. 2003 à mars 2004
<b>Gestion, administration</b>								
Secrétaires .....	681	22	-1	61	-5	57	0,3	0,3
Comptables .....	423	3	8	61	-15	55	0,6	0,5
Employés administratifs d'entreprises .....	613	21	-5	60	3	29	0,6	0,7
Secrétaires de direction .....	77	35	3	61	1	62	0,2	0,2
Tech. des services administratifs, comptables et financiers .....	315	3	9	61	-14	58	0,5	0,4
Cadres administratifs, comptables et financiers .....	464	10	8	58	-15	69	0,3	0,3
<b>Informatique</b>								
Informaticiens .....	454	10	10	58	15	76	0,3	0,4
<b>Études et recherche</b>								
Personnels d'études et de recherche .....	268	8	12	59	12	80	0,2	0,2
<b>Banques et assurances</b>								
Employés et techniciens de la banque .....	236	5	5	64	-3	63	0,5	0,5
Employés et techniciens des assurances .....	173	3	2	62	-3	69	1,3	1,2
Cadres de la banque et des assurances .....	178	4	0	55	29	84	0,4	0,5
<b>Commerce</b>								
Caissiers, employés de libre service .....	286	23	3	63	1	20	1,0	1,0
Vendeurs .....	821	20	0	64	6	51	0,5	0,5
Représentants .....	493	10	-1	62	19	88	0,7	0,9
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce .....	340	3	-3	62	12	71	0,7	0,8
Cadres commerciaux et technico-commerciaux .....	396	20	2	56	22	86	0,3	0,3
<b>Hôtellerie, restauration, alimentation</b>								
Bouchers, charcutiers, boulangers .....	233	6	8	69	-2	66	0,8	0,8
Cuisiniers .....	219	16	3	68	2	51	0,9	0,9
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie .....	368	22	2	68	-2	44	1,0	0,9
<b>Services aux particuliers</b>								
Coiffeurs, esthéticiens .....	183	12	12	64	-11	77	0,6	0,5
Employés de maison .....	276	34	4	56	-11	54	0,3	0,3
Assistants maternels .....	691	13	4	60	-14	62	0,2	0,2
Agents de gardiennage et de sécurité .....	225	21	4	59	-8	59	0,7	0,6
Agents d'entretien .....	1 101	15	0	59	-6	33	0,5	0,5
Employés des services divers .....	170	3	1	58	1	45	1,4	1,4
<b>Communication, information, spectacles</b>								
Profes. de la communication et de la documentation .....	170	22	3	57	-6	56	0,1	0,1
Professionnels des arts et des spectacles .....	202	42	-8	57	6	9	0,5	0,6
<b>Santé, action sociale, culturelle et sportive</b>								
Aides-soignants .....	417	3	32	67	2	63	0,6	0,5
Infirmiers, sages-femmes .....	440	1	21	73	11	65	1,4	1,3
Professions para-médicales .....	269	6	7	62	0	67	0,6	0,6
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive .....	555	15	12	64	5	28	0,9	0,9
<b>Enseignement, formation</b>								
Formateurs, recruteurs .....	177	14	6	55	5	52	0,5	0,6

\* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.

Les indicateurs des colonnes 4 à 8 du tableau sont des indicateurs de flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement.

# Définitions des nomenclatures, des sources et des indicateurs

## LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

L'approche métier a été privilégiée pour analyser la rencontre entre offreurs et demandeurs d'emploi. L'Insee utilise dans ses enquêtes la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (la PCS). L'Anpe a recours à une autre nomenclature plus opérationnelle, fondée sur une définition des métiers en termes de compétence : le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (le ROME), qui lui permet de classer les offres et les demandes d'emploi. Pour pouvoir simultanément comparer et analyser les données par métier de l'emploi et du chômage, la Dares a créé une nomenclature passerelle entre la PCS et le ROME, les familles professionnelles (FAP). Les métiers y sont regroupés par familles professionnelles (au nombre de 84), elles-mêmes rassemblées dans de grands domaines professionnels (au nombre de 22), comme la construction, la mécanique ou l'informatique.

Ici, quelques familles professionnelles ne sont pas prises en compte : en particulier celles qui relèvent principalement de la fonction publique, celles constituées essentiellement de professions libérales ou de travailleurs indépendants. Elles se répartissent dans quatre domaines et douze familles professionnelles. C'est pourquoi l'emploi total du tableau 1 diffère de la population active occupée, qui était de 24,5 millions de personnes, en moyenne, sur l'année 2003.

## LES SOURCES

### ● L'enquête Emploi de l'Insee

L'Enquête Emploi, est réalisée, chaque année, par l'Insee. Jusqu'en mars 2002, l'enquête avait lieu en mars, auprès d'un échantillon de 75 000 ménages environ. La population visée est celle des individus de 15 ans ou plus appartenant ou rattachés à des ménages ordinaires. À partir de mars 2003, l'enquête Emploi devient une enquête trimestrielle en " continu " (tout au long de l'année) (1). Son échantillon est renouvelé par sixième chaque trimestre. 35 000 ménages répondent à l'enquête chaque trimestre. L'enquête permettra d'appréhender l'évolution conjoncturelle de l'emploi au cours de l'année

### ● Les données du marché du travail (DEFM et offres d'emploi)

L'Anpe comptabilise les demandes et les offres d'emploi en flux (entrées ou sorties) et en stock (en fin de mois) à partir des fichiers administratifs de gestion des demandeurs d'emploi.

Pour les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM, données en stock), on a retenu l'ensemble des catégories 1 2 et 3. La catégorie 1 regroupe les personnes inscrites à l'Anpe disponibles, déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois. Les catégories 2 et 3 regroupent les demandeurs ayant les mêmes caractéristiques que les précédents, sauf qu'ils recherchent respectivement un emploi à temps partiel ou un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier.

## LES INDICATEURS

● **L'emploi** : il s'agit des personnes en emploi (apprentissage inclus) en mars. Habituellement, l'effectif de mars était celui observé à l'enquête Emploi. Il a été estimé ici à partir de la situation au moment de la dernière enquête Emploi de l'ancienne série (mars 2002) et actualisé par l'évolution de l'emploi observé aux deuxième, troisième et quatrième trimestres 2002, ainsi qu'aux quatre trimestres 2003 (2). On a ensuite calé ces chiffres globalement sur l'enquête Emploi de mars 2003. Pour éviter une rupture de série trop importante et, avant de mettre au point une nouvelle méthode d'estimation de l'emploi par Famille professionnelle à partir des nouvelles enquêtes sur l'emploi, on a utilisé une méthode aussi proche que possible de l'ancienne.

● **Taux de demande d'emploi** :  $DEFM / (Actifs\ en\ emploi + DEFM)$ . Cet indicateur permet d'apprécier le niveau du chômage de la famille professionnelle considérée.

● **Taux d'évolution des demandes** : c'est le taux d'évolution sur 12 mois du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois dans un métier.

● **Taux d'écoulement des demandes** : cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emploi présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emploi du même trimestre de l'année antérieure additionnées des demandes d'emploi enregistrées dans l'année :  $[1 - (DEFM(T) / (DEFM(T-4) + Demandes\ d'emplois\ enregistrées\ entre\ (T-4)\ et\ T))] * 100$ . Une valeur élevée de cet indicateur indique qu'une forte proportion des demandes présentes 12 mois auparavant ou entrées dans l'année est sortie des fichiers de l'Anpe.

● **Taux d'évolution des offres** : il s'agit des flux d'offres enregistrées par l'Anpe aux cours des six derniers mois. On rapporte ces offres à celles enregistrées au cours de la même période de l'année antérieure.

● **Part des offres sur CDI ou CDD de plus de six mois dans l'ensemble des offres enregistrées** : cet indicateur permet d'apprécier la qualité des offres proposées par l'Anpe selon les familles professionnelles.

● **Ratio offres sur demandes enregistrées** : on rapporte d'abord le flux d'offres enregistrées durant les six derniers mois aux demandes enregistrées durant la même période. Pour apprécier ensuite l'évolution de ce ratio, on rappelle sa valeur sur la période correspondante de l'année antérieure. Du fait de la forte saisonnalité de ce ratio, les évolutions ne sont significatives que si elles sont estimées sur les mêmes périodes de l'année.

(1) - J.-F. Bigot, D. Goux (2003) : « L'enquête sur l'emploi du premier trimestre 2003 » : « Forte hausse du chômage entre le premier trimestre 2002 et le premier trimestre 2003 », *Insee Première*, n°909, juillet.

(2) - E. Fabre, H. Fréchou (2003) : « Évolution de l'emploi salarié au quatrième trimestre 2003 », *Premières Informations, Dares*, n° 12.2, mars. Voir également B. Coquet, H. Fréchou, A.-T. Aerts, A. Brahami, F. Brunet, K. Even, Fabre E., G. Seroussi, S. Jamet, Jugnot S., F. Vennat, X. Viney (2004) : « Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 2003 : signes de reprise », *Premières Informations*, n°15.1, avril 2004.